

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS PROVISOIRE DU CONSEIL DE GESTION DE L'UFR
D'ODONTOLOGIE**

Séance du mardi 1^{er} juin 2021

Etaient présents :

Mmes EMOND, GUIGAND, GUILLAUME, LOPEZ, LORIMIER, PRUDHOMME,
MM. JOSSET, LAURENCE, LEFEVRE, MAUPRIVEZ, MEDARD, MERCIER,
MILLET, ONRAEDT, RABELLE.

Etaient absents :

Mme BUR,
Mme GILLET, excusée
Mme SAMAIN-MATTEI,
M. ALBERTINI,
M. PEDRA (pouvoir à M. RABELLE)
M. RAOUT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 30.

Ordre du jour :

- adoption du procès-verbal du conseil de gestion du 02/02/2021,
- points d'information,
- modalités de contrôle des connaissances,
- D.U. de Prothèse amovible partielle (projet),
- D.U Pathologie de la muqueuse buccale (projet),
- Dialogue de gestion : proposition d'ouverture de poste mono-appartenant,
- Recrutement de MCU-PH et de PU-PH,
- Calendrier universitaire rentrée 2021/2022,
- Questions diverses.

1) Adoption du procès-verbal du conseil de gestion du 02/02/2021 :

Mme le Pr Sandrine LORIMIER revient sur ce procès-verbal et notamment sur le thème : développement d'une structure d'accompagnement des étudiants en santé, les collègues enseignants qui se sont portés volontaires pour être les interlocuteurs des étudiants en mal être, ne sont pas selon Mme le Pr. Sandrine LORIMIER spécialistes pour écouter ces derniers, et que cette mission revient aux psychologues de l'U.R.C.A. Le Pr. MILLET répond que la structure d'accompagnement a été conçue selon les indications du CNA, qu'il s'agit d'une structure d'écoute et non d'une approche médicale ou paramédicale de l'étudiant. Mme Sylvie GILLET, pense qu'il n'y a qu'une personne psychologue sur le Pôle Santé qui peut recevoir un étudiant.

2) Points d'information :

Le Doyen revient sur les conditions sanitaires liées à la COVID et indique qu'un courrier Ministériel permet notamment de revenir aux soutenances de thèses d'exercice en présentiel avec néanmoins une jauge à 50 %, les enseignants ont été informés des nouvelles conditions quant au nombre maximum de personnes pouvant assister à ces soutenances

3) Modalités de contrôle des connaissances :

Le vice-doyen à la pédagogie, le Dr Julien BRAUX, indique qu'il a sollicité les chefs des différents départements afin qu'ils valident ou amendent les modalités de contrôle de connaissances de leurs spécialités respectives. Il attend notamment les instructions du département odontologie pédiatrique qui doit réunir une commission pédagogique le 14 ou 21 juin, le Dr BRAUX demande un retour des modifications pour le 28 juin prochain.

4) Diplôme Universitaire de Prothèse amovible partielle

Le Pr. LORIMIER rappelle qu'elle s'inquiète de l'ouverture des DU se fasse au détriment des étudiants en formation initiale.

Le Pr. MILLET répond qu'au contraire l'ouverture de DU enrichit l'offre de formation de la Faculté.

Vote pour 16

Vote contre 1

Abstention 0

Adopté à la majorité des voix des membres présents.

5) Diplôme Universitaire pathologie de la muqueuse buccale

Présentation par le Professeur Cédric MAUPRIVEZ du D.U.
Après échanges, il est procédé au vote

Vote pour 16

Contre 0

Abstention 1

Adopté à la majorité des voix des membres présents.

6) Dialogue de gestion

Le Doyen propose à l'assemblée une demande d'ouverture pour 2021 d'un poste pour un Maître de Conférence mono appartenant en Biomécanique (74^{ème} section) avec pour objectifs un appui au Master Biomécanique pour lequel nous avons les deux années confondues 48 étudiants.

Vote à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7) Recrutement de PU-PH et MCU-PH

Le Doyen informe que, suite au dernier CNU, nous recrutons pour septembre 2021 1 MCU-PH en chirurgie orale et 1 MCU-PH en odontologie pédiatrique.

En 2022, Nous proposons de recruter un MCU-PH en parodontologie.

En 2023 4 MCU-PH dans les disciplines suivantes :

Dentisterie Restauratrice Endodontie, Prothèses, O.D.F. et Chirurgie Orale, et un PU-PH en parodontologie.

8) Calendrier universitaire

Le Doyen a fait distribuer à tous les membres présents du conseil le projet de calendrier

En attendant l'information de la Présidence de l'Université.

Adopté à l'unanimité.

9) Questions diverses

Mme le Pr. Sandrine LORIMIER demande au Doyen qu'il explique les modalités d'accès à Odontologie par les PASS et L.A.S

Le Doyen explique qu'il y aura quelques étudiants en plus : 40 au lieu de 36, 28 en provenance d'Amiens, 10 de Rouen, 2 passerelles soit environ 80 étudiants correspondant à notre capacité d'accueil et que nous en aurons un de plus.

Le Dr. Yannick JOSSET évoque le fait que si nous avons 20 étudiants redoublants cela amènera la promotion à 100 étudiants, qu'en fera-t-on en termes de simulateurs et matériels ?

Le Doyen répond que nous avons déjà été amenés à gérer par le passé des promotions de ce niveau.

Mme le Pr. Sandrine LORIMIER demande quand se déroulera l'élection au C.G. d'un nouveau membre pour remplacer le Pr. Louis-Frédéric JACQUELIN parti en retraite le 1^{er} janvier 2021.

Le Doyen explique qu'il s'est rapproché du Service Juridique de l'Université et que les élections internes étaient suspendues jusqu'à nouvel ordre du fait de la Covid. Il va à nouveau relancer le Service Juridique pour obtenir une date.

Le Dr. Christophe MEDARD indique qu'il a entendu « des rumeurs » que nous aurons les murs et du vide au Pôle Santé au moment du déménagement là-bas.

Le Doyen explique que 4 Millions d'euros sont demandés pour ce projet, il explique qu'il a pris des rendez-vous avec les députés de notre circonscription, et qu'il envisage de solliciter la Région, car des élections régionales sont prévues. Le Président de l'Université s'est engagé à ce que nous ayons les équipements pour faire cette rentrée. Il indique que le transfert vers la nouvelle Faculté est prévu lors du 1^{er} trimestre 2023.

Le Pr. Martine GUIGAND exprime son mécontentement par rapport à un changement de jury d'oral de dernière minute lors du C.E.S.C.T. et qu'un personnel administratif était rentré dans la salle d'épreuve et a lui coupé la parole. Le Pr. Pierre MILLET présente ses excuses pour l'incident.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 45.

Le Doyen,

P. MILLET

